

NON à l'austérité comme outil de gestion du handicap

POUR un statut d'AESH :

Un vrai métier, un vrai salaire, une vraie formation et les droits des fonctionnaires.

Abandon des PIAL* et de l'inclusion systématique qui font exploser les classes.

Maintien des établissements spécialisés.

**PIAL : Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés ou comment accompagner plus d'élèves sans dépenser plus. La réponse PIAL, c'est mutualiser, diminuer drastiquement les heures d'accompagnement, rendre les personnels AESH flexibles et interchangeables peu importe les dommages collatéraux pour les personnels, les élèves accompagnés, les écoles et les établissements.*

Conséquences des PIAL : tous perdants

Les AESH :

- Temps partiel imposé.
- Rémunération en dessous du seuil de pauvreté.
- Perspectives d'évolution à l'arrêt.
- Flexibilité à outrance avec des modifications de contrat incessantes.

Les élèves

- Les heures d'accompagnement diminuent.
- Le handicap n'est pas compensé.
- Les résultats s'effondrent car le handicap, lui, est toujours là.
- L'avenir professionnel est compromis.

Les écoles et les établissements :

Emplois du temps aberrants.
Climat scolaire dégradé.
Gestion de classes impossible.

AESH :

Des questions sur vos droits ?

Besoin d'un suivi individualisé ?

Gagner des droits collectivement ?

Permanence téléphonique FO le mercredi de 15h à 17h (07 83 02 20 24)

contact : fnecfpfo64@yahoo.fr

STAGE de formation syndicale FO

« AESH connaître ses droits » vendredi 4 juin à Pau et en visioconférence.

Stage ouvert à tous demande d'absence à adresser à son supérieur hiérarchique avant le 4 mai (pour plus d'infos nous contacter au 06 30 52 76 83)



- Un référent AESH académique : Marc Guyon.
- Des syndicats FO de l'enseignement à votre écoute.



Syndicat FO du premier degré
06 30 52 76 83



Syndicat FO des lycées et des collèges
06 20 42 24 81



Syndicat FO de l'enseignement professionnel
06 49 61 09 33